

Devenir Acteur PRAP dans le secteur sanitaire et social (Acteur PRAP 2S)

— avec approche ALM



28 heures

soit 4 jours de formation

Objectif

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL

— EN RÉSUMÉ

La formation initiale "Devenir Acteur PRAP 2S" est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur sanitaire et social.

À l'issue de cette formation, les Acteurs PRAP 2S seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques.
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure.
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Utilisation de matériel selon référentiel PRAP, video projection, illustration sur paperboard, présentation Powerpoint, support pédagogique. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession.

70 % pratique 30 % théorique.

FI PRAP 2S/ALM

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Soignant ou faisant fonction.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

2 jours en présentiel.
Intersession : 15 jours environ.
2 jours en présentiel.

ORGANISATION

10 stagiaires maximum

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et social certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Délivrance du certificat d'Acteur PRAP 2S à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

RISQUES PHYSIQUES

Le programme

1 Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légaux et institutionnels de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur sanitaire et social.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2 Inscrire ses actions dans une démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

3 Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

4 Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyser la situation d'un accompagnement.
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.